

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École de l'Étincelle**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue à l'école de l'Étincelle, pavillon Saint-Luc, 250, rue Desjardins Nord, Granby, le mercredi 1^{er} juin 2016 à 19 h 00.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président du CE, monsieur Paul Hinse, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 06.

Étaient présents :

Messieurs :

Paul Hinse	Parent
Guillaume Rémillard-Cyr	Enseignant

Mesdames :

Karla Villarreal	Parent
Julie Paquette	Parent
Anne-Marie Bourgeois	Enseignante
Marie-Nadine Martin	Enseignante
Sandra Boutin	Enseignante
Hélène Auclair	Personnel de soutien
Katy Arsenault	Technicienne en service de garde

formant **QUORUM**

Étaient absents

Simon Turcotte	Parent
Sophie Ménard	Parent
Catherine Ferland	Parent

Participait également : Denis Hudon, directeur

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02CÉ1516-065

Il est proposé par madame Marie-Nadine Martin et appuyé par madame Anne-Marie Bourgeois que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MERCREDI 4 MAI 2016

Au point 11, rapport de notre déléguée au comité de parents, il y a une erreur dans l'explication au 1^{er} point. La correction sera apportée et le point sera alors « adopté à l'unanimité » par courriel.

02CÉ1516-066

Il est proposé par monsieur Guillaume Rémillard-Cyr et appuyé par madame Marie-Nadine Martin d'adopter le procès-verbal du 4 mai 2016 sous condition de l'approbation par courriel suite à la correction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur Marc Gagnon (commissaire) est présent en tant que public.

5. **ORGANISATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

- 5.1 Frais facturés aux parents en lien avec la surveillance du midi pour l'année scolaire 2016-2017

Monsieur Denis Hudon nous informe du montant qui devra être facturé aux parents pour la surveillance du midi. En tenant compte du nombre moyen d'élèves utilisant le service par les années précédentes, le coût sera de 136 \$.

02CÉ1516-067

Il est proposé par madame Katy Arsenault et appuyé par madame Julie Paquette d'adopter le montant de 136 \$ à facturer aux parents pour la surveillance du midi 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5.2 Prévisions budgétaires 2016-2017

Monsieur Denis Hudon présente les tableaux comparatifs des prévisions budgétaires de 2015-2016 et 2016-2017 et explique la nature de chacune des dépenses.

02CÉ1516-068

Il est proposé par madame Hélène Auclair et appuyé par monsieur Guillaume Rémillard-Cyr d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5.3 Activités éducatives au début de l'année scolaire 2016-2017

Puisqu'il s'agit de la dernière séance du conseil d'établissement et que plusieurs activités pourraient se dérouler avant la prochaine séance de l'année 2016-2017, monsieur Denis Hudon demande d'être autorisé à approuver les activités qui pourraient être proposées.

02CÉ1516-069

Il est proposé par madame Julie Paquette et appuyé par monsieur Paul Hinse d'autoriser monsieur Denis Hudon à approuver les activités en attendant la tenue de la première séance de l'année 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

- 6.1 Portrait de la clientèle scolaire pour l'année 2016-2017

Monsieur Denis Hudon nous présente le portrait 2016-2017. Il en profite pour expliquer la situation engendrée par l'arrivée d'une classe jumelée de 4^e/5^e année, donc 1 classe de 4^e et 1 classe de 5^e en moins. Il y aura aussi l'arrivée d'une 2^e classe DIP au pavillon St-Luc. Nous discutons donc des coûts qui pourraient être facturés aux parents concernant le matériel didactique ainsi que la liste du matériel périssable demandé aux parents pour ces nouveaux groupes. La proposition est que pour la classe jumelée 4^e/5^e le maximum à charger aux parents soit 102\$ (comme facturé aux parents des élèves de 5^e), même décision concernant les activités, maximum de 65\$. Monsieur Denis Hudon demande l'autorisation d'accepter la liste du matériel périssable que les parents devront acheter pour cette classe jumelée suite à la discussion avec l'enseignant(e) qui sera titulaire de cette classe.

Pour la classe DIP, les listes et montants seront les mêmes que la classe 902 déjà existante.

02CÉ1516-070

Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Julie Paquette d'accepter que les montants à facturer pour le matériel et les activités soient comme dans la proposition, également acceptée que le matériel demandé aux parents pour la nouvelle classe DIP soit le même que pour la classe existante et que monsieur Denis Hudon soit autorisé à accepter la liste de matériel qui lui sera présentée pour la classe jumelée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Logo de l'école de l'Étincelle

Monsieur Denis Hudon nous présente le logo officiel de l'école de l'Étincelle. Nous discutons qu'éventuellement une photo pourrait être prise avec la famille qui a donnée l'esquisse principale à la base de ce logo.

7. DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2015-2016

Monsieur Denis Hudon demande aux membres d'examiner le rapport annuel 2015-2016 préparé en fonction des divers sujets traités lors des séances 2015-2016 du conseil d'établissement.

02CÉ1516-071

Il est proposé par monsieur Guillaume Rémillard-Cyr et appuyé par madame Sandra Boutin d'approuver le rapport annuel 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Monsieur Denis Hudon explique que cette année, le nombre de membres était de 14 personnes. Le nombre de membres était divisé ainsi : 6 parents, 6 membres du personnel et un maximum de 2 membres de la communauté.

02CÉ1516-072

Il est proposé par monsieur Guillaume Rémillard-Cyr et appuyé par madame Katy Arsenault de conserver le même nombre de membres au conseil d'établissement pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

Aucun ajout.

10. RAPPORT DE NOTRE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Julie Paquette nous fait part de sa rencontre au comité de parents et résume les points discutés.

- Tous les élèves ont normalement un code Netmath à partir de la 3^e année, les parents ne sont pas toujours informés.
- Madame Julie Paquette a assisté à la rencontre conjointe Comité de Parents/commissaire/EHDAA et ils ont discuté du plan d'efficacité, de communication, d'appel d'offres...
- Madame Nathalie Paré, directrice des ressources financières, a rencontré le comité de parents.
- Les formations qui ont eu lieu au printemps et qui ont été organisées par le comité de parents ont été achalandées. Il y a eu une moyenne de 85 personnes qui ont participé aux deux conférences. C'est-à-dire, 95 personnes ayant participé à une conférence et 75 personnes ayant participé à l'autre conférence.

11. **CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

12. **DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le 14 septembre 2016 à 20 h 00 (via l'Assemblée générale).

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

02CÉ1516-073

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par monsieur Guillaume Rémillard-Cyr que la séance soit levée à 20 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Paul Hinse
Président

Denis Hudon
Directeur